

Programme de formation

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)



Les risques psychosociaux (RPS) englobent un ensemble de facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations sociales : stress, violences, épuisement professionnel... Ils sont susceptibles d'avoir des impacts sur la santé mentale, physique et sociale des travailleurs (TMS, maladies cardio-vasculaires, troubles du sommeil, dépressions...). Cette formation permet de découvrir l'importance des RPS et leur prise en compte dans une démarche de prévention des risques.



Objectifs :

- ✓ Découvrir les différents enjeux liés aux risques psychosociaux, les facteurs de risques et leurs conséquences.
- ✓ Reconnaître les RPS comme des risques professionnels.



Durée :

Formation de 7h00 sur une journée



Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques participatifs et d'ateliers pratiques individuels et en groupes.



Programme :

- ✓ Les situations d'expositions, les différents types de RPS et les liens entre ces différents risques.
- ✓ Les causes ou les facteurs de RPS.
- ✓ Les mécanismes d'atteinte à la santé et les conséquences sur la santé.
- ✓ La dimension juridique et réglementaire des risques psychosociaux : accord cadre, réglementation, jurisprudence.



Public visé / prérequis :

Cette formation s'adresse à toute personne désirant découvrir les mécanismes d'apparition des RPS et les moyens de prévention permettant de maîtriser ces risques.

Programme de formation

SENSIBILISATION AUX RPS



Moyens matériels et techniques :

- ✓ Matériel de formation et de projection
- ✓ Support de formation
- ✓ Etudes de cas basées sur les ressources de l'INRS
- ✓ Techniques de formation d'adulte.



Effectifs :

Taille du groupe recommandée : 6 à 12 participants.



Matériel nécessaire :

Stylo et bloc-notes pour les exercices.
Connexion internet et accès à un outil de webconférence en cas de formation en distanciel.



Qualification des intervenants :

Formateur diplômé en prévention des risques professionnels, formé à l'andragogie et aux techniques de transmissions de savoir et déclaré auprès de la DREETS comme IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels).

Formateur certifié et habilité par l'INRS et le réseau prévention des risques professionnels de l'assurance maladie à dispenser les formations « S'initier à la prévention des risques psychosociaux. » À jour de ses obligations de maintien des compétences.



Les + de MJ Prévention :

Spécialiste de la Santé et Sécurité au Travail, MJ Prev' est un organisme local et indépendant basé en Haute-Savoie pour la Haute-Savoie !

Profitez de conseil, d'accompagnement et de formation à prix réduit grâce à la taille micro de l'organisme tout en bénéficiant du même degré de qualité et d'expertise qu'un organisme national.

Les formations sont également exonérées de TVA. 😊



Modalité d'évaluation et sanction visée :

- ✓ Exercices pratiques et questionnement.
- ✓ Une attestation de fin de sera remis à l'apprenant en fin de session.



Contact :

<https://www.mjprevention-sst.fr/>
mj.prevention@outlook.fr
06 88 12 01 60

DEMANDEZ UN DEVIS

